



LA THÉRIAQUE, DE L'EMPEREUR NÉRON AU PRÉSIDENT FALLIÈRES : UN REMÈDE BIMILLÉNAIRE

EXPOSITION ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE (S.H.P.)
ET LE MUSÉE FRANÇOIS TILLEQUIN

du 2 au 13 février 2026, du lundi au vendredi

Entrée libre & gratuite de 10 h 00 - 17 h 30

Salons du Doyen, Faculté de Pharmacie de Paris

4 avenue de l'Observatoire Paris vi^e

u-paris.fr

La Thériaque est un remède bimillénaire, symbole de la polypharmacie. Ce médicament, composé d'environ quatre-vingts substances, fut inventé, à partir du Mithridate, antidote de formule complexe, par un médecin de l'Empereur Néron, au premier siècle de notre ère et ne fut retiré de la pharmacopée qu'en 1908, époque où Armand Fallières présidait la III^e République.

Le célèbre Galien, qui en avait vanté les qualités, la préparait lui-même pour l'Empereur Marc-Aurèle. Celui-ci en faisait un usage très fréquent, ce qui, compte-tenu de sa teneur en opium, n'est pas sans poser quelques questions sur une éventuelle addiction.

Considérée par certains comme une véritable panacée (médicament universel), la thériaque fut contestée par d'autres, comme Paracelse, à la Renaissance.

Médicament emblématique, elle fut souvent imitée et les charlatans s'en emparèrent, ce qui obligea les apothicaires à réagir en réalisant des préparations publiques.

Les progrès scientifiques du xix^e siècle lui ôtèrent toutefois toute crédibilité et elle disparut à l'occasion de la publication de la Pharmacopée Française de 1908.

C'est cette longue épopée pittoresque que cette exposition va tenter d'illustrer.



*Apothicaire préparant,
les vipères pour confctionner des trocbisques*

*Vipère Aspic conservée dans le formol
(Crédit photo. : O. Lafont)*





SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

Fondée en 1913.

reconnue d'utilité publique

Case 64

4 avenue de l'Observatoire
75 270 PARIS Cedex 06

Adresse mail du président : bruno.bonnemain@shp-asso.org

Adresse mail du trésorier : tresorier@shp-asso.org

Site Internet : www.shp-asso.org

Siret 784 286 437 000 16

TVA FR 66 784 286 437

BULLETIN D'ADHÉSION 2025 (ou RÉ-ADHÉSION)

Civilité : Mr / Mme.

Nom (en majuscules) :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal : **Ville** :

Adresse Électronique :

Téléphone :

Profession :

Année de naissance :

Tarif des abonnements et des cotisations de la Revue d'histoire de la pharmacie,
(France et étranger)

| | Cotisation à la Société | Abonnement à la Revue | Cotisation et abonnement à la Revue |
|--|------------------------------------|----------------------------------|--|
| Membre actif | 36 € | 48 € | 84 € |
| Membre donateur | 63 € | 48 € | 111 € |
| Membre bienfaiteur | 140 € | 48 € | 188 € |
| Étudiant (- de 28 ans) et adhérent étranger | 18 € | 24 € | 42 € |
| Individuel non membre | | 60 € | |
| Institution française et étrangère | | | 120 € |

(Entourer la cotisation choisie)

- Par chèque bancaire (tiré sur une banque française ou ayant un correspondant en France), libellé à l'ordre de la Société d'Histoire de la Pharmacie.

- Par virement bancaire (sans frais pour le bénéficiaire) : Merci de préciser votrenom dans le libellé
IBAN : FR78 3000 2004 9800 0000 5365 L01
BIC : CRLYFRPP

J'accepte que les données fournies ci-dessus soient utilisées par les membres du bureau dans le cadre des activités de la Société d'Histoire de la Pharmacie.

Signature :

Date :